

# POINT COVID-19

Le SNUipp-FSU 15, en respectant les consignes de sécurité nécessaires à la lutte contre la propagation du virus, a souhaité rencontrer Monsieur le Secrétaire Général pour évoquer un certain nombre de questions (cela n'avait pas été possible vendredi).

Tout d'abord, le SNUipp-FSU 15 est revenu sur le premier mail reçu par la profession, vendredi, en début d'après-midi. Alors que les collègues attendaient de pouvoir informer les familles, la seule information présente dans ce courriel était d'être présent, sur son poste, aux heures habituelles de travail. Dans une telle situation, ne pas faire confiance à la professionnalité des enseignants qui étaient les bras dans le cambouis, eux aussi, depuis le matin pour rassurer les élèves, les familles, ça a eu du mal à passer.

Un résumé des questions, avec les réponses apportées.

## **Les collègues qui ont des enfants restent chez eux ; les collègues ayant des pathologies également : y aura-t-il assez d'enseignants dans les écoles ?**

- Lorsque les personnels de l'administration ont recensé pendant le WE les enseignants avec des enfants, ils en ont dénombré presque la moitié d'entre nous. On pouvait s'attendre à être peu nombreux ce lundi, mais il n'y a pas eu de souci, hormis 1 cas particulier qui a été réglé.

## **Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'enseignants volontaires dans une école ?**

- Il faudra trouver une solution, et éventuellement discuter avec la Mairie pour voir s'il est possible que le personnel communal prenne en charge les enfants à garder. S'il n'y a pas de volonté de la Mairie, il faut en informer son IEN et un brigade sera mis à disposition ou les enfants pourront être amenés à aller dans une autre école.

## **Que doivent faire les AESH, les services civiques ?**

- Elles et ils restent chez eux. Le salaire sera maintenu intégralement, y compris pour les contractuels qui arriveraient en fin de contrat au cours de la crise. Si un contrat AESH arrivait à échéance au cours de la crise, il serait prolongé jusqu'à la sortie de crise.

## **Quid des réunions en tout genre : ESS, conseils d'école, animations pédagogiques ... ?**

- Elles sont annulées. Il est préconisé de les tenir en visio-conférence, mais de l'aveu même de Monsieur Didier, cela sera difficile.

## Concernant la garde des enfants de personnels soignants et médico-sociaux, quelles sont les modalités ? Qu'en est-il de la protection de la santé des enseignants ?

- La garde des enfants de personnels soignants et médico-sociaux doit être l'exception. Il ne doit pas exister d'autre solution de garde, de second parent qui pourrait garder les enfants. Cela passe par la discussion avec les parents.
- Il s'agit d'un système de garde : les parents ne sont plus tenus de respecter l'assiduité scolaire et peuvent mettre leur enfant en fonction de leur besoin, le moins possible.
- Concernant la protection de la santé des enseignants, Monsieur le Secrétaire général semble s'étonner qu'il n'y ait pas le nécessaire dans les écoles.

**Suite aux annonces du Président de la République ce lundi 16 mars au soir, le SNUipp-FSU 15 s'est de nouveau adressé à l'administration pour demander la protection des enseignants, volontaires, qui seront sur le terrain pour garder les enfants des personnels de santé.**

## Comment faire si trop d'enfants devaient être accueillis dans une école ?

- Le cas ne s'est pas présenté. Mais il faudrait compter l'ensemble des personnels (PE et personnel communal) et répartir les enfants par groupe de moins de 10 systématiquement, y compris pour la cantine s'il y en a.

## L'arrêt de travail pour garder les enfants est-il décompté des jours « enfants malades » ?

- Non, y compris pour les AESH (tous contrats confondus), et le salaire est maintenu.

**Concernant la continuité pédagogique, après avoir passé de longs moments, comme tous, pendant le WE, à découvrir les possibilités de la classe virtuelle, nous constatons que c'est hors sol. Il s'agit de faire de la vidéo en direct ! Imaginons le matériel nécessaire : une bande passante de qualité, un PC, un casque-micro. Sans compter le fait de respecter les horaires ! Au cours de la journée, les ENT divers et variés, et « Ma classe à la maison » étaient déjà saturés. Pour le SNUipp-FSU 15, il est illusoire de penser que l'enseignement à distance va remplacer, se substituer à la classe en présentiel. Il faudra peut-être donner des consignes, suivant la durée de la crise, pour que l'on ne creuse pas les écarts entre les élèves, et que l'on reprenne à la rentrée (quel que soit le moment) là où nous nous en sommes arrêtés.**

- Les IEN avaient une visioconférence dans l'après-midi et devraient prochainement envoyer des consignes.
- Chacun est conscient qu'il est inutile de se rendre malade pour tenter d'avancer le programme à tout prix. La priorité est de maintenir le lien, le contact avec les familles et les élèves, que ce soit par mail, par vidéo, ou par téléphone (si vous ne souhaitez pas faire apparaître votre numéro de téléphone, faites le #31# + le numéro de votre correspondant).

## A noter :

1. Pour les collègues actuellement en congé maladie, dont le congé se terminerait au cours de cette période de crise, il serait judicieux de signaler à la DPE que vous reprenez votre service en envoyant un mail à Mr Merle.
2. Comme mentionné ci-dessus, le salaire sera bien entendu maintenu. Les personnels qui sont habitués à se voir verser l'ISSR ne l'auront pas.